

Ce que nous avons entendu

« Pêches et Océans Canada gère ce programme de façon paternaliste. »

Apprendre à connaître les collectivités et leurs pêches

« La Stratégie relative aux pêches autochtones nous aide à démarrer le programme de pêche, elle est donc « déterminante » mais, à proprement parler, il s'agit d'une toute petite pièce d'un casse-tête beaucoup plus grand. »

- Les participants pêchent une variété d'espèces : saumon rouge, saumon coho, saumon quinnat, crevette, oursin, crabe, hareng, flétan atlantique, sébaste aux yeux jaunes, morue-lingue, palourdes et autres poissons de fond et mollusques.
 - Certains désignent des pêcheurs dans leurs communautés de pêche, tandis que d'autres font appel à des pêcheurs communautaires pour pêcher au nom de leurs membres. Certains exigent que leurs membres aient une carte de désignation *« même si tout le monde est autorisé à pêcher »* alors que d'autres exigent seulement que les membres montrent leur carte de statut à l'agent des pêches, si celui-ci leur demande.
 - De nombreuses collectivités participent également aux pêches commerciales. Deux d'entre elles effectuent une pêche à deux titres, c'est-à-dire que leurs navires commerciaux font une pêche commerciale communautaire au retour de leur sortie de pêche commerciale. *« On a besoin d'une lettre de distribution pour le déchargement au point de débarquement. Nous le fournissons à Conservation et Protection. »*
- Plusieurs participants font remarquer que leur pêche communautaire se déroule dans une zone confinée, ce qui cause de la frustration. *« Nos peuples aiment voyager comme leurs ancêtres le faisaient pour pêcher et la Stratégie relative aux pêches autochtones nous confine dans une zone. Le MPO dit qu'il est important d'avoir des zones statistiques pour pouvoir gérer la ressource. »*
 - Certains ont conclu des ententes intertribales pour pêcher dans d'autres zones, mais le Ministère a dit à l'un des participants que ces ententes ne pouvaient pas fonctionner en raison de la politique. *« Puis, on nous a dit qu'il n'y avait jamais eu une telle politique. C'est trompeur. »*
 - L'un d'eux déclare qu'il leur a fallu des années pour avoir accès à une rivière où il y avait, historiquement, un village de la Nation.
- Les participants indiquent clairement que leurs pêches communautaires ne font pas partie du programme de la Stratégie relative aux pêches autochtones et que toutes les activités liées aux pêches (pêche, transport, entreposage et distribution) sont financées par leurs propres revenus.

Comprendre les besoins alimentaires, sociaux ou rituels

« On nous dit qu'on ne peut pas changer le cadre de la Stratégie relative aux pêches autochtones, mais nous voulons changer l'accès au poisson et cela cause de la frustration. »

- Des participants indiquent que les pêches vivrières ne répondent pas aux besoins des collectivités.
 - L'un d'eux a discuté avec son entreprise de pêche commerciale pour voir si elle peut aider à répondre aux besoins alimentaires, par exemple, en lui demandant une condition de permis et en compensant les coûts d'achat. Un autre est tributaire du saumon quinnat d'écloserie et du stock de géniteurs de saumon kéta d'écloserie pour avoir accès à de la nourriture.
 - Plusieurs participants déclarent que leur collectivité pêche pour répondre aux besoins de subsistance de ses membres, peu importe ce qu'il y a dans leur entente. *« J'ai une lettre signée par le chef qui le permet et elle n'a jamais été contestée ou remise en question par le MPO. »*
- Les participants distribuent le poisson aux membres soit par ménage, soit par personne. Un participant exploite un système de distribution qui permet aux membres de venir chercher le poisson.
 - Dans certaines collectivités, tous les membres peuvent pêcher, mais d'autres collectivités dépendent de l'administration de la bande pour l'acquisition et la distribution du poisson de consommation. *« La plupart des gens ont perdu leur bateau parce qu'ils n'ont plus les moyens de le réparer. »* Un participant utilise les revenus générés par sa station-service pour se procurer du poisson de consommation. Quelques autres louent leur licence ou affrètent des navires commerciaux.

Comprendre les accords

« Il a toujours été problématique pour les aînés de renoncer à des droits pour obtenir ce financement. »

- À l'heure actuelle, tous les participants ont une entente dans le cadre de la Stratégie relative aux pêches autochtones, et la majorité d'entre eux en ont une depuis le début du programme. Plusieurs d'entre eux ont d'abord eu leur entente par l'entremise d'un conseil tribal, mais en ont signé une autre depuis.
 - L'un des participants déclare qu'il y a eu des années où il n'y avait pas d'entente signée, mais que la Nation a continué d'administrer une pêche vivrière et d'autres activités dans le cadre de son plan de travail.
 - Plusieurs autres participants déclarent que leurs nations ont envisagé de ne pas signer d'entente, ou ont failli ne pas le faire pour « envoyer un message au MPO », mais qu'elles en ont signé une à cause des emplois. *« J'adorerais (ne pas avoir d'entente dans le cadre de la Stratégie relative aux pêches autochtones), s'il n'y avait pas les licences et les emplois. »*
- Les participants signalent que leur entente finance principalement un gestionnaire des pêches, des techniciens en pêche et des gardes-pêche. Certains participants ont de la difficulté à payer et à conserver leur personnel technique en raison du manque de financement du programme. D'autres proposent des sources de financement

alternatives parce que le programme à lui seul ne couvre qu'environ 20 % du salaire de deux techniciens. « *Si nous recevions un financement approprié dans le cadre de la Stratégie relative aux pêches autochtones, nous aurions plus de temps pour faire le vrai travail de ce programme.* »

- Plusieurs participants font remarquer que le financement n'a pas changé depuis le début du programme, et l'un d'eux affirme qu'il y a même eu une réduction de 2 % il y a environ 10 ans.
- Les participants veulent qu'un plus grand nombre de poissons soit alloué en vertu de l'entente qu'ils ont conclue dans le cadre de la Stratégie relative aux pêches autochtones. « *Il est très difficile de changer parce que tout est basé sur leurs politiques.* » Certains veulent aussi que soit modifiée la politique, qui détermine les allocations en fonction la population des réserves.
 - Il aura fallu deux ans à un participant pour obtenir les allocations prévues à son entente. Un autre participant déclare que ses quotas « *semblent diminuer un peu plus chaque année.* » Un autre encore affirme que le « poisson de papier » va à la Première Nation, c'est-à-dire, le poisson qu'elle « *n'a pas les moyens de pêcher ou qui pourrait ne pas se trouver dans la zone dans laquelle elle veut pêcher.* »
- Certains participants veulent des ententes pluriannuelles, tandis que d'autres préfèrent des ententes à plus court terme. « *On pourrait être coincés dans une entente pluriannuelle sans changement.* »
 - La majorité des participants à la séance n'ont pas encore reçu d'entente signée cette année. Certains déclarent que ces retards mettent à rude épreuve les ressources de la Nation et entraînent parfois un déficit. Quelques-uns ont réussi à changer cette situation grâce à des négociations avec le Ministère. Par exemple, un participant reçoit un financement anticipé tous les trimestres après avoir produit son rapport. Un autre reçoit 90 % des fonds de l'année à l'avance, avec une retenue de 10 % jusqu'à ce qu'il produise son rapport final.
- Plusieurs participants se plaignent des exigences en matière de rapports prévues dans leurs ententes. « *La production de rapports est la partie la pire et la plus difficile du travail.* » Un des participants déclare qu'il faut répondre à d'innombrables questions sur les petites dépenses. « *Le contrôle de la production de rapports est ridicule, surtout de la part du personnel de Vancouver.* »
 - L'un des participants déclare que les rapports ne suivent pas le nombre et le type de projets auxquels certaines collectivités participent aujourd'hui. « *Il y a vingt-cinq ans, il s'agissait de dénombrements des poissons et de projets d'habitat, mais les emplois ont changé – nous nous occupons aujourd'hui de cent questions et projets différents. Comment produire des rapports sur cent choses différentes?* »
 - Un seul participant déclare que la production de rapports est devenue moins pénible pour sa collectivité, avec seulement un rapport annuel au lieu d'un rapport trimestriel.

Comprendre les composantes techniques des ententes

« *Il est très important d'avoir une série d'activités techniques pour promouvoir les intérêts.* »

- Les participants signalent que le programme de la Stratégie relative aux pêches autochtones vise principalement la surveillance des prises et des pêches et/ou la collecte de données sur les prises, mais ils se demandent si les données sont

réellement utilisées par le Ministère et, le cas échéant, comment elles le sont. « *Nous avons découvert que les rapports sur la déclaration des prises étaient enregistrés dans un fichier dans l'ordinateur de quelqu'un et qu'ils n'étaient pas consignés dans le PGIP pour les mollusques ou les poissons de fond. C'est ridicule d'être harcelé pour fournir ces renseignements et qu'ils ne soient pas utilisés pour gérer et protéger la ressource.* »

- La plupart des participants ont également des activités de collecte de données et d'évaluation des stocks dans leurs ententes, mais ils reçoivent un financement insuffisant pour répondre aux priorités de la collectivité.
 - Un participant veut faire plus de travail de collecte de données et d'évaluation des stocks dans l'ensemble du bassin hydrographique du territoire de la collectivité. « *Nous avons beaucoup de filières et le Conseil nous a dit d'étendre notre programme.* » Un autre veut que la collecte de données aide la collectivité à protéger ses intérêts.
- Plusieurs Nations ont de l'équipement technique dans leur programme, comme un compteur Didson ou de l'équipement acoustique. Une collectivité a également des contrats avec le Ministère pour effectuer des levés à l'échelle, des travaux acoustiques et d'autres travaux techniques.
- De nombreux participants participent à des activités de mise en valeur des pêches, mais certains pensent que ces activités ne profitent qu'aux utilisateurs récréatifs. Un participant fait également remarquer que les écloseries et les autres activités de mise en valeur du poisson peuvent ne pas être financées dans le cadre du programme. « *Nous avons un programme d'écloserie distinct.* »
 - Une collectivité dépend du stock de géniteurs d'écloserie pour sa pêche vivrière, tandis qu'une autre fait de la mise en valeur récréative précoce parce que cela fournit un financement supplémentaire pour les salaires des techniciens.
- De nombreux participants prennent part à des activités de restauration de l'habitat, mais celles-ci sont financées par d'autres sources. « *Le MPO veut des travaux sur l'habitat et des travaux d'évaluation, mais il n'y a pas de financement pour cela dans la SRAPA.* »
 - Un participant souhaite faire plus de travaux de restauration de l'habitat pour élargir les activités de son groupe de travail sur les bassins hydrographiques dans un parc national, tandis qu'un autre reçoit des fonds de l'industrie forestière et de Parcs Canada pour effectuer des travaux sur l'habitat.
- Quelques participants dirigent des classes d'école ou des programmes d'éducation du public, mais cette activité n'est pas financée par la Stratégie relative aux pêches autochtones.

Programme des gardes-pêche autochtones

- Un certain nombre de participants ont des gardes-pêche dans leur collectivité : certains sont désignés et d'autres non. Certains gardiens sont financés par le programme de la Stratégie relative aux pêches autochtones et d'autres par des revenus autonomes.
 - Cinq nations envisagent de constituer un organisme d'application de la loi et de se partager ses services, ainsi que de se doter d'un personnel entièrement formé pour faire appliquer les règles et régler les problèmes. « *Nous appelons Conservation et Protection pour leur dire et ils nous rappellent trois semaines plus tard si nous l'avons consigné. C'est frustrant et ça cause du ressentiment.* » D'autres participants

veulent que le programme des gardes-pêche autochtones soit distinct du programme de la Stratégie relative aux pêches autochtones.

- Une collectivité applique ses propres règlements, qui sont dirigés par un comité sur le poisson, ainsi que les dispositions de la *Loi sur les pêches*. « *Les gardes-pêche sont des agents de la paix désignés. Par le passé, ils ont enlevé des déversoirs et aujourd'hui ils enlèvent des filets pour que le saumon quinnat puisse se rendre dans les frayères.* »
- Ceux qui n'ont pas de gardes-pêche souhaitent en avoir dans leur collectivité. Plus d'un participant fait remarquer que les gardiens ne sont plus formés et désignés depuis de nombreuses années.

Gestion conjointe

- Les participants veulent une plus grande responsabilité en matière de gestion des pêches dans leurs territoires afin de se pencher sur l'incidence de la pêche récréative et de concentrer la gestion sur l'utilisateur prioritaire.
 - Certains s'attendent à ce que les fermetures de pêche imposées par les nations autochtones à leurs membres s'appliquent de la même façon aux pêcheurs sportifs. « *Nous avons fermé la rivière à nos membres, mais ils peuvent voir les pêcheurs récréatifs y venir et ce n'est pas juste.* » Quelques-uns souhaitent également que les Premières Nations reçoivent des fonds pour surveiller les pêches récréatives.
 - Plusieurs participants veulent que les pratiques de gestion des pêches soient modifiées de manière à ce qu'elles soient clairement axées sur la conservation et, ensuite, sur les pêches alimentaires, sociales et rituelles, et enfin sur les utilisateurs privilégiés. « *Le MPO a finalement admis qu'il gérait les pêches pour des raisons économiques.* »
- Certains participants sont membres d'une table ronde régionale sur le saumon qui comprend des membres des Premières nations de la région, des pêcheurs commerciaux et récréatifs et des entreprises piscicoles. « *La table ronde est un système de gestion de la ressource : en fait, il s'agit du même système que celui qu'utilise le MPO, mais le MPO n'est pas le « décideur » – il facilite seulement le processus.* »
- Certains souhaitent que davantage de membres du personnel puissent participer à un plus grand nombre de réunions de gestion des pêches. « *Nous avons deux personnes qui font tout ce que fait le MPO. Nos ressources sont insuffisantes.* »

Comprendre les composantes économiques des ententes

- Plusieurs collectivités ont des licences du Programme de transfert des allocations, mais elles font remarquer que certains fonds sont « récupérés » de leur entente dans le cadre la Stratégie relative aux pêches autochtones en échange de ces licences.
 - L'un veut que les licences du Programme de transfert des allocations soient remplacées par des allocations économiques « appropriées ». « *Les PTA ne sont jamais garantis d'une année à l'autre et ils n'ont presque pas de quota ni de financement pour les dépenses.* »
 - Un autre participant veut savoir à quel moment sa licence dans le cadre du Programme de transfert des allocations sera payée pour pouvoir utiliser la somme pour financer l'infrastructure, comme les moteurs. « *À un moment donné, on arrête de payer le prêt pour une banque, mais il n'y a pas de limite pour les licences.* »

- Quelques-uns veulent que le Ministère crée plus de possibilités économiques pour que les Premières Nations participent à la pêche autrement que dans le cadre du Programme de transfert des allocations ou de l'Initiative des pêches commerciales intégrées du Pacifique. Un participant souhaite également que le programme soit davantage axé sur les pêches alimentaires, sociales et rituelles, y compris sur les coûts d'entretien des navires et d'acquisition du poisson *« sans que le PTA intervienne dans le financement de la Stratégie relative aux pêches autochtones »*.

Comprendre les relations

« Il y a trop de directions générales au MPO pour communiquer avec chacune d'elles. Nous avons besoin d'une seule personne-ressource au MPO. »

- Les participants ont des relations variées avec le Ministère, allant de relations presque inexistantes à de très bonnes relations en passant par des relations tendues.
 - L'un d'eux déclare que le Ministère ne communique avec eux que lorsque les fonctionnaires ont besoin de quelque chose. Un autre déclare que la collectivité doit communiquer avec le Ministère au sujet des projets, car les fonctionnaires ne communiquent jamais avec eux.
 - Un autre encore dit qu'il a dû s'adresser au tribunal pour que le Ministère règle ses problèmes. *« En utilisant le processus judiciaire, nous avons eu notre mot à dire et ils ont été forcés de répondre et de s'en occuper. C'est le seul moyen de les faire réagir. »*
- Certains participants entretiennent de bonnes relations avec les agents des pêches locaux, tandis que d'autres disent que la relation est limitée ou qu'elle ne fait que commencer à s'améliorer. Quelques-uns déclarent que leurs pêcheurs se sentent trop surveillés et contrôlés de façon excessive par les agents des pêches locaux, surtout par rapport aux pêcheurs sportifs.
 - L'un des participants a conclu une entente sur le protocole avec Conservation et Protection pour permettre aux agents des pêches de se rendre dans leurs réseaux hydrographiques. Un autre travaille à l'élaboration d'un protocole et commence à envisager la justice réparatrice après qu'un agent des pêches de son territoire ait harcelé certains pêcheurs. *« J'ai dû appeler le superviseur à cause de ça et on a commencé à travailler sur un protocole d'application. »*
- Plusieurs participants déclarent avoir de bonnes relations avec le personnel scientifique et le personnel chargé de l'évaluation des stocks. L'un d'eux a travaillé en étroite collaboration avec les scientifiques pour mettre un terme à une pêche. *« Ça a marché parce que nos constatations et les données scientifiques correspondent. »* Quelques autres partagent avec le personnel chargé de l'évaluation des stocks une base de données qui est utilisée lors d'une table ronde sur les pêches.
 - Quelques participants ont également une relation avec la gestion des ressources. *« C'est aléatoire parce que toute la gestion des ressources est basée sur des politiques, il est donc plus difficile de faire des changements. »*
- Les participants en ont assez du roulement élevé du personnel du Ministère. *« Pour l'instant, nous avons un ancien collègue, mais que se passera-t-il quand il partira? Tout notre travail partira en fumée et nous n'aurons plus qu'à reconstruire la confiance. »* Un participant déclare que, à cause des changements de personnel, la Nation a été

accusée de ne pas envoyer ses rapports de données parce que « *la nouvelle personne n'avait pas les données de l'ordinateur de la personne précédente* ».

- Les participants entretiennent des relations étroites avec leurs groupes de gestion des ressources aquatiques et des océans. Ils travaillent aussi bien avec les gestionnaires des écloseries et les Nations voisines sur des projets techniques.
- Certains participants souhaitent davantage d'interaction avec la province, surtout en ce qui concerne les questions liées à l'habitat et aux impacts de la foresterie. Un participant participe à de nombreux projets conjoints avec le gouvernement municipal après avoir développé une relation technique étroite.

Améliorer le programme de la Stratégie relative aux pêches autochtones

« *Le programme doit refléter la légitimité des droits et être construit de cette façon – ce n'est pas le MPO qui doit le dicter.* »

- Selon les participants, le meilleur moyen d'améliorer le programme de la Stratégie relative aux pêches autochtones est d'accroître le financement pour :
 - assurer la sécurité alimentaire des membres de la collectivité « *Il s'agit de nourrir les gens – fournir de la nourriture à la collectivité est notre priorité numéro un.* »
 - assurer la conservation de la ressource pour les générations futures
 - augmenter le nombre d'employés requis dans les programmes de pêches de la Nation et commencer à planifier la relève, notamment par l'observation au poste de travail et le mentorat « *Nous devons faire tout ce travail pour voir s'ils veulent accéder à ce poste.* »
 - verser aux travailleurs des salaires et des avantages sociaux réels « *Les techniciens, les gardiens et les gestionnaires sont moins bien payés que n'importe qui au MPO. Nous nous attendons à ce qu'ils travaillent pour moins d'argent que n'importe où ailleurs et nous perdons tous ceux qui sont bons.* »
 - être en mesure de financer adéquatement les activités techniques prévues dans les ententes et d'entreprendre les travaux techniques classés par ordre de priorité par les membres de la collectivité
 - renforcer les capacités en formant comme il se doit les membres des Premières Nations
- Un participant demande quand l'augmentation de financement annoncée aura lieu : « *En 2016, j'ai entendu le discours du Ministre au sujet d'une augmentation du financement de la Stratégie relative aux pêches autochtones, mais nous n'avons encore rien vu venir.* »
- Selon les participants, le programme devrait être amélioré par d'autres moyens :
 - Introduire plus de souplesse pour être en mesure de gérer un programme de pêche plutôt que quelques projets.
 - Modifier l'entente de programme pour en faire une « entente de cogestion des ressources halieutiques dans le cadre d'un partenariat ». « *Repartir à zéro : découvrir ce que la Première Nation veut réaliser et développer un véritable partenariat qui respecte les droits de pêche des Autochtones.* »

- Améliorer les exigences en matière de rapports et accélérer le versement des fonds.
- Financer le Programme des gardes-pêche autochtones en tant que programme autonome.
- Simplifier la structure du MPO ou son interaction avec les Premières Nations. « *Il est impossible d'occuper efficacement autant de fonctions du MPO et d'autres organisations qui s'occupent du poisson quand il n'y a que quelques employés qui essaient de tout faire.* »
- Plusieurs participants affirment que l'examen des programmes constitue une première étape importante de l'amélioration de la Stratégie relative aux pêches autochtones et des programmes des gardes-pêche autochtones.

Évaluer les réussites

« *Nous définissons le succès de ce programme en ayant des buts et des objectifs unifiés qui vont de pair avec la capacité du budget et l'utilisation permise des ressources.* »

- Les participants mesurent le succès du programme en fonction de leur capacité à répondre aux besoins de la collectivité, de protéger les ressources halieutiques et leur habitat, d'atteindre l'objectif de renforcement des capacités, de retenir le personnel à long terme, et d'améliorer les communications avec le personnel compétent du Ministère pour toutes les pêches.

Autres commentaires

- Bien qu'ils ne soient pas visés par l'examen des programmes, certains participants souhaitent que le gouvernement commence à examiner les politiques sur les pêches et à les améliorer. « *La politique se met constamment en travers de notre chemin. Les politiques restent toujours les mêmes et elles nous entravent.* »
- Quelques participants souhaitent également que l'Institut améliore le document d'information sur les ventes pilotes (possibilités économiques) des pêches. « *Nous devrions être consultés relativement à ces documents d'information avant qu'ils ne soient diffusés.* »